

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ
DATE D'ÉMISSION : 05/03/2024 - 10:09

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Section 1 : Référence de l'avis initial

Avis relatif à : Organisation de spectacles dans le cadre de l'édition 2024 du festival Musicasens à Sens

Section 2 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Sens

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21890387000010

Ville : Sens

Code Postal : 89100

Groupement de commandes : Non

Section 3 : Identification du marché

Intitulé du marché : Organisation de spectacles dans le cadre de l'édition 2024 du festival Musicasens à Sens

Code CPV principal

Descripteur principal : 79953000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Organisation de spectacles dans le cadre de l'édition 2024 du festival Musicasens à Sens

Critères d'évaluation des projets : Se reporter au règlement de consultation

Section 4 : Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Marché à procédure adaptée passé en vertu de l'article R2123-1 du Code de la commande publique.

Marché spécifique en vertu du 3° de l'article R.2123-1 du Code de la commande publique

Marché attribué à TYMBEL PRODUCTIONS - 4 rue de la Caillardièrre - 49070 BEAUCOUZE pour un montant forfaitaire de 132 687 euros HT soit 139 984,78 euros TTC.

Le marché prend effet à compter de la date de l'accusé de réception du courrier de notification transmis via le

profil acheteur, la plateforme Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté.

Il s'achèvera à l'issue de l'ensemble des prestations de démontage, soit au plus tard le 8 juillet 2024 à 6h00 du matin, libérant entièrement la place Jean Jaurès.

Introduction des recours :

 Recours contractuel devant le tribunal administratif compétent par application de l'article L.551-13 et suivants du code de justice administrative dans un délai de 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché.

 Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché.

Le tribunal administratif peut être saisi d'un recours déposé via l'application Télérecours citoyens accessibles par le site internet www.telerecours.fr

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Dijon

22 rue d'Assas BP 61616, 21016, Dijon

Téléphone : 03 80 73 91 00

Courriel : greffe.ta-dijon@juradm.fr

Adresse internet : <http://www.ta-dijon.juradm.fr>

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Lyon

DIRECCTE À l'attention du CCIRA de Lyon

1 boulevard Vivier Merle, 69443, Lyon Cedex 03

Téléphone : 04 26 99 28 33

Courriel : ara.ccira@direccte.gouv

Date d'envoi du présent avis : 05/03/2024

Mots clés: Spectacle

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **4059999**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

BOAMP Publication intégrale

Département : 89 - Yonne

DONNÉES DE FACTURATION

Libellé de la facture :

Ville de Sens

Ville de Sens 100 rue de la République BP809

89108 - Sens cedex

Adresse d'expédition :

